

Zeitschrift: Energie extra
Band: - (2002)
Heft: 6

Artikel: Suisse romande au courant
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-644381>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉNERGIE VERTE

Suisse romande au courant

Marie-Madeleine Prongué, José Collados, Jean-Claude Ducrot et Olivier Châtelain, de la Municipalité de Meyrin sont fiers du label Cité de l'énergie.



Cités de l'énergie et production de courant vert font des adeptes en Suisse romande.

La Suisse romande de l'énergie s'est retrouvée au *Forum Meyrin* le 14 novembre, dans le cadre de la 10^e journée romande de l'énergie. L'Office fédéral de l'Énergie (OFEN) et *SuisseEnergie* félicitent Meyrin (75^e commune suisse) et Neuchâtel (3^e nomination comme Cité de l'énergie), car elles mènent une politique exemplaire destinée à atteindre les objectifs énergétiques et climatiques du programme *SuisseEnergie*.

Discours. «Ce label de qualité démontre l'intérêt porté par Meyrin aux notions de protection de l'environnement et de qualité de vie», a souligné Madeleine Bernasconi, maire et conseillère nationale radicale. Jean-Claude Ducrot, conseiller administratif, a confirmé «trente ans d'engagement communal en direction du développement durable».

Discours à l'unisson pour le conseiller d'Etat Robert Cramer, chargé du Département genevois de l'intérieur, de l'agriculture et de l'environnement. Il a rappelé: «L'Etat de Genève possède la législation la plus contraignante par rapport à la production d'électricité, il a interdit tout recours au nucléaire dans sa Constitution.» Le chauffage électrique y est prohibé, les installations de climatisation y sont soumises à autorisation exceptionnelle.

Au chapitre de la promotion des énergies renouvelables produites localement, les Services industriels genevois (SIG) proposent, comme 140 autres entreprises électriques en Suisse, l'achat de courant vert à leurs clients. Le succès est au rendez-vous, avec 85 % des consommateurs qui y ont souscrit. «En mutation, les SIG se transformant en entreprise de conseil pour l'utilisation optimale de la chaleur,

de l'éclairage et de l'eau par la population. Nous tentons ainsi d'obtenir des résultats par l'information et non pas par la contrainte», a complété Robert Cramer. A ce titre, chauffage au bois et panneaux solaires photovoltaïques sont subventionnés.

Fossiles. Au diapason avec les objectifs fixés par *SuisseEnergie* quant à la diminution de l'utilisation des dérivés du pétrole, Genève vise 1% de réduction de consommation de mazout par m² et par an dans les bâtiments. De surcroît, l'Etat s'apprête à promouvoir différentes campagnes liées à la mobilité douce. Dès 2002, les véhicules peu gourmands en carburant (actuellement la norme Euro 4), répondant aux normes les plus sévères de la nouvelle étiquette énergétique, continueront d'être exonérés de taxes pendant trois ans à partir de leur achat.

Toujours au chapitre des produits d'origine fossile, le premier rapport annuel de *SuisseEnergie* dévoile des chiffres qui divergent de 15% face aux objectifs visés. «Et la tendance est à la hausse», a confirmé Hans-Luzius Schmid, directeur-suppléant de l'OFEN et directeur du programme *SuisseEnergie*. A l'horizon de 2004, en s'appuyant sur la loi sur le CO₂, le Conseil fédéral risque d'introduire une taxe sur le CO₂ en dépit du fait que le programme a augmenté ses effets par rapport à *Energie2000*. A moins que *SuisseEnergie* n'améliore les résultats en décuplant ses efforts par des mesures volontaires, des incitations supplémentaires et des standards de consommation. Non négligeable, l'appui fédéral aux activités nationales du programme *SuisseEnergie* sera de 22% pour la Suisse romande, dans le dessein de continuer à encourager les régions linguistiques minoritaires.

Vert. L'après-midi du 14 novembre, *SuisseEnergie* pour les communes tenait un séminaire sur le courant vert pour les localités

membres sous la houlette de Brigitte Dufour-Fallot. En Suisse, la provenance de l'énergie électrique est à 60 % hydraulique et à 40 % nucléaire. Le courant vert est une électricité produite par des technologies qui utilisent des sources d'énergie renouvelables qui ne portent pas atteinte à l'environnement comme l'eau, le vent, le soleil ou la biomasse. Innovateur, le service électrique intercommunal (SEIC) de Vernayaz (VS) a démontré comment créer la demande dans ce secteur.

Le projet a été réalisé en moins de six mois, suite à une rapide étude de marché et à une offre de souscription auprès de la clientèle. Aujourd'hui, 194 clients ont acheté 33 500 kWh de courant vert produits par deux centrales photovoltaïques de 20 kWh de puissance chacune. «Notre impact auprès de la clientèle et des entreprises est très positif et a apporté une publicité certaine à notre entreprise au niveau valaisan», s'est réjoui Joël Vocat, membre de la direction du SEIC. Ce témoignage a été complété par les explications éclairées de Jacques Bonvin, de la communauté *courant-vert.ch*. Les représentants des communes de Meyrin, Genève et Lausanne ont à leur tour présenté leur manière de voir l'approvisionnement et la distribution de ce type d'électricité.

CITÉ DE L'ÉNERGIE

Première genevoise

A l'occasion de la Journée Romande de l'énergie, la commune de Meyrin s'est vue décerner officiellement le Label Cité de l'énergie. Meyrin n'a pas attendu le programme *SuisseEnergie pour les communes* pour engager une politique de maîtrise de la consommation d'énergie. Elle mène depuis 7 ans une comptabilité énergétique de ses bâtiments et procède à des travaux d'amélioration énergétique en continu depuis la création d'un poste de technicien ès énergies. Lancé en 2000, le processus qui a permis à Meyrin d'obtenir le label est donc la récompense d'une réflexion et d'une action de longue haleine.

Il est cependant intéressant de constater que ce processus a agi comme déclic dans le cas de Meyrin. Lorsque celui-ci a été lancé, la cité genevoise n'avait de loin pas réalisé le 50%